

## Communiqué de presse

Vendredi 23 septembre 2022

## Sobriété énergétique : Mise en œuvre des premières mesures pour Paris

Aujourd'hui, vendredi 23 septembre, suite aux annonces d'Anne Hidalgo le 13 septembre dernier, les premières mesures relatives au plan de sobriété énergétique annoncées pour Paris seront mises en œuvre.

Ce vendredi 23 septembre, les mesures sur la **baisse de l'intensité de l'éclairage** prendront effet :

- Extinction de tous les éclairages ornementaux des façades extérieures et des monuments municipaux dès 22h sont concernés :
  - o L'Hôtel de Ville
  - o Les 17 Mairies d'arrondissement
  - o QJ (ancienne mairie du ler)
  - o L'Académie du Climat (ancienne mairie du 4é)
  - o La Fabrique de la Solidarité (ancienne mairie du 2e)
  - o La Caserne Napoléon (4e)
  - La Tour Saint-Jacques (4e)
- Extinction des établissements culturels à 22h ou immédiatement à la fin des représentations :
  - o Le théâtre du Châtelet
  - o La Gaité Lyrique
  - o Le Théâtre de la Ville
  - o Musée d'Art Moderne
  - o Petit Palais
  - o Palais Galliera
  - o Musée Carnavalet
  - o Musée de la Vie romantique
- Fin de l'illumination de la Tour Eiffel à 23h45

Pour rappel, pour des raisons de sécurité, l'éclairage public dans les rues de Paris n'est pas concerné.

La mesure concernant la baisse des températures dans les piscines est également mise en place dès ce week-end :

• Les réglages sont faits pour la baisse des températures dans les piscines de la Ville (de 27 à 26 °C dans l'eau et de 26 à 25 °C dans l'air) pour les 31 piscines gérées par la Ville et quant aux piscines en délégation de service public, la Ville a invité les gestionnaires à faire de même.

Pour rappel, d'autres mesures annoncées pour le plan de sobriété énergétique par la Maire de Paris sont relatives à la mise en chauffe des bâtiments :

- Décalage de 30 minutes pour la mise en chauffe le matin
- **Décalage d'un mois de la saison de chauffe hivernale** aux vacances de la Toussaint pour les bâtiments administratifs
- Une application progressive, en fonction de la qualité du bâti, d'une baisse des températures de 1°C pour les fixer à 18°C en journée, et réglage systématique de la température à 12°C la nuit et lors des périodes inoccupées des bâtiments mise en place dès la période de mise en chauffe. Pour rappel, ces mesures seront mises en œuvre en concertation avec les utilisateurs des bâtiments et des équipements, notamment les communautés éducatives. Ces baisses ne concerneront pas les EHPAD ou autres bâtiments accueillant des publics sensibles comme les crèches.

Pour rappel, fin aout, les tarifs de l'énergie ont atteint des niveaux records (1 000€ MWh, soit 12 fois le prix constaté à même époque il y a un an). Pour protéger les habitants d'une hausse qui s'annonce durable des prix de l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique, il faut accélérer la transition énergétique de Paris.

Ces mesures de sobriété permettront d'atteindre dès les prochaines semaines quelques 60 Gwh d'économies d'énergie, soit pour le patrimoine de la Ville plus de 80 % de l'objectif de 10% d'économie demandé au niveau national pour cet hiver.

D'autres mesures de sobriété seront annoncées très prochainement.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a également mobilisé les acteurs économiques parisiens cette semaine, elle leur proposera une rencontre dans les prochains jours.

**Contacts presse:** 

**Ville de Paris :** 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr